



Appel à candidature pour un poste de Technicien Forestier (H/F)
au sein du CRPF Bourgogne-Franche-Comté
Délégation régionale du Centre National de la Propriété Forestière

EMPLOI PROPOSE

Intitulé du poste :	Technicien forestier H/F
Type de contrat :	CDD de 18 mois à temps complet de droit public, sur la base des dispositions applicables aux agents non titulaires de l'Etat (Décret 86-83 du 17/01/1986) Ce poste est proposé en interne à titre de mobilité et en externe
Catégorie d'emploi :	B
Rémunération :	Selon barème des rémunérations du CNPF (en fonction du diplôme et de l'expérience professionnelle antérieure)
Localisation :	Besançon, Doubs (25)
Prise de poste :	1 ^{er} février 2022

PRESENTATION DU CNPF

Le CNPF (Centre National de la Propriété Forestière) a pour mission de développer, orienter et améliorer la production des forêts privées en promouvant une gestion forestière durable auprès des propriétaires forestiers privés.

C'est un établissement public de l'Etat placé sous la tutelle du ministère chargé de la forêt. Dans le cadre d'orientations nationales définies par le Conseil d'administration et d'un Contrat d'objectifs et de performance avec l'Etat, les 11 délégations régionales (CRPF), coordonnées par une direction générale, organisent et réalisent les missions de l'Etablissement auprès des propriétaires forestiers en région.

Chaque CRPF dispose d'un Conseil de centre composé d'élus des propriétaires forestiers de la région, chargé notamment de l'agrément des documents de gestion durable (DGD) et de la priorisation des actions de développement forestier. Plus d'informations sur le CRPF BFC : <https://bourgognefranche-comte.cnpf.fr/>

L'activité de conseil aux propriétaires recouvre environ un quart du département de la Haute-Saône dans la vallée de la Saône et sur une partie des plateaux calcaires qui l'entoure. Situé au sud-ouest du département, la forêt est essentiellement feuillue à base de chênaie-hêtraie-charmaie et de frênaies touchées par la chalarose.

L'appui aux techniciens pour le suivi des dispositifs du référentiel technique s'étend sur les 4 départements de Franche-Comté (70, 90, 25, 39).

DESCRIPTION DU POSTE

Sous l'autorité du Directeur, du Responsable du département de Haute-Saône et de l'ingénieur Développement, le technicien sera chargé notamment :

- d'appuyer les techniciens pour le suivi des dispositifs du référentiel technique sur les 4 départements franc-comtois (mesures, traitement et mise en forme des données), en lien avec le responsable régional, et de proposer une méthodologie de suivi à long terme,
- d'animer une bourse foncière forestière locale (sud-ouest de la Haute-Saône),
- de participer à des actions en lien avec les dépérissements et de s'impliquer dans des conventions régionales en lien avec les changements climatiques,
- de conseiller les propriétaires du secteur de développement du sud-ouest de la Haute-Saône au travers de contacts individuels et visites-conseils en s'appuyant sur les outils d'aide à la décision CNPF (Bioclimsol, Indice de Biodiversité Potentiel...),
- d'organiser des réunions d'information, etc.

PROFIL RECHERCHE

Formation et expérience :

- Brevet de technicien supérieur agricole option productions forestières ou gestion forestière :
- Permis B obligatoire

Qualités requises :

- Organisation, rigueur ;
- Bonnes capacités d'animation et de communication ;
- Esprit d'initiative, goût pour le travail en équipe, intérêt pour l'innovation ;
- Capacités rédactionnelles et de synthèse
- Maîtrise des logiciels informatiques courants (traitement de texte, tableur) et des outils cartographiques (QGIS).

AVANTAGES

- 25 jours de congés annuels et 19 jours RTT soit au total 44 jours de repos (variation en fonction des horaires hebdomadaires)
- Tickets restaurants d'une valeur faciale de 8 €, pris en charge à 60% par l'employeur
- Télétravail envisageable à hauteur de 1 jour par semaine après 1 an de service (hors dispositions exceptionnelles liées à la crise sanitaire)
- Remboursement des abonnements de transport (domicile-travail) à hauteur de 50%
- Véhicule de service ou remboursement de frais si usage d'un véhicule personnel

PERSONNE A CONTACTER

- François JANEX – Directeur – CRPF BFC – 06 71 01 65 59
- Damien CHANTERANNE – Ingénieur Haute-Saône – CRPF BFC – 06 80 58 27 51
- Patrick LECHINE – Ingénieur développement – CRPF BFC – 06 71 01 65 66

DEPOT DE CANDIDATURE

Envoyer **avant le 31 décembre 2021** un dossier comprenant :

- Une lettre de motivation (manuscrite) ciblée sur le profil du poste
- Un curriculum vitae
- La copie des diplômes et attestations des titres et activités professionnelles citées
- Une photo d'identité

Ce dossier sera envoyé par mail à l'adresse bfc@cnpf.fr

M. le Directeur du CRPF Bourgogne-Franche-Comté
20 rue François Villon
25041 BESANCON CEDEX

Les candidats retenus seront invités à se présenter devant une commission de sélection qui se réunira début janvier 2022.